

SUD AQUITAINE

L'essentiel
et plus encore



LE JOURNAL DES ÉLUS DE LA MSA SUD AQUITAINE



N°8 Octobre 2011

EDITO



2011, une année marquée par des décisions majeures pour l'avenir de la MSA et du régime agricole.

Le 23 Juin dernier, les délégués à l'Assemblée

Générale de la Caisse Centrale approuvaient, à une large majorité, le Plan d'Action Stratégique de la MSA pour le mandat en cours, dont je vous ai présenté les principaux axes de travail lors de notre rencontre à Hagetmau en Juin dernier.

Quelques mois auparavant, la MSA avait signé la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion qui précise les moyens que nous alloue l'Etat, en contrepartie d'engagements à respecter à l'horizon 2015.

Nous voici ainsi engagés tous ensemble autour d'orientations de travail exigeantes certes, mais porteuses de nouvelles perspectives d'évolution à l'action de la MSA auprès de ses adhérents et sur les territoires ruraux.

Votre Conseil d'Administration s'est d'ores et déjà engagé dans une réflexion qui vise à optimiser notre présence autour de nos agences locales, en termes de services à l'adhérent et d'animation de nos territoires ruraux. Un groupe de travail, composé à parité d'élus des deux départements, réfléchit dans ce sens. Nous vous rendrons compte de ses travaux dans les prochains numéros.

La Présidente
Chantal Gonthier



Agriculteurs Fragilisés

La Communauté des Communes de Lacq soutient le dispositif E.R.A.F

Début 2010, la MSA Sud Aquitaine, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques lançait un dispositif d'accompagnement des agriculteurs fragilisés. Au fil des mois, la démarche tend à se faire largement connaître et reconnaître, s'enrichissant de nouveaux partenaires séduits par l'objectif qui la sous-tend : créer une dynamique de relance autour d'exploitants en situation fragile pour pérenniser une agriculture porteuse d'avenir.

UNE INITIATIVE PIONNIÈRE

« Nous disposons d'un tissu industriel dense mais nous n'oublions pas pour autant les enjeux agricoles », tels sont les propos de David Habib, le 17 Juin dernier, lors de la signature de la convention de partenariat entre la Communauté des Communes de Lacq qu'il préside, la MSA et la Chambre d'Agriculture au titre du dispositif ERAF.

Première collectivité du département à adhérer à la démarche, la Communauté des Communes de Lacq vient apporter son soutien technique et financier. Soutien technique puisque ses élus rejoignent le réseau d'alerte des agriculteurs en difficulté, soutien financier avec la constitution d'un fonds de 15 000 € destiné à apporter un complément d'aides aux agriculteurs du territoire engagés dans le dispositif.

« Nous devons redoubler nos efforts et nous battre ensemble pour que nos compétences croisées permettent à chaque agriculteur de conserver un outil de production compétitif », a insisté Chantal Gonthier lors de la signature de la convention, avant d'exprimer le vœu que d'autres collectivités territoriales marchent sur les traces de celle de Lacq et rejoignent ainsi le dispositif.

ENSEMBLE POUR LA RELANCE DES AGRICULTEURS FRAGILISÉS, UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE ET COORDONNÉE :

Veille du réseau d'alerte (élus MSA, Chambre Agriculture, OPA, Banques, Assurance...)

Un numéro Vert spécifiquement dédié pour l'agriculteur 0800 62 00 69

Visite de l'agriculteur par le binôme Assistante sociale de la MSA-Conseiller Chambre Agriculture Diagnostic et mise en place d'un réseau de proximité « aidant » autour de l'agriculteur

Travail en réseau

Elaboration du plan de relance de l'exploitation : aides financières, appui et soutien technique, orientations vers différents dispositifs, accompagnement social...

Suivi, évaluation, ajustements du plan de relance...

MICHEL BRAULT, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CCMSA

Michel Brault a pris, le jeudi 1^{er} Septembre, ses fonctions de Directeur Général à la Caisse Centrale de MSA et succède à François GIN, nommé Directeur Général d'Agrica.

Depuis 2008, Michel Brault occupait les fonctions de Directeur délégué chargé du financement et assurait une mission de coordination de l'informatique institutionnelle





Respectant le principe d'alternance entre les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, l'Assemblée Générale de la MSA Sud Aquitaine s'est tenue à Hagetmau le 10 Juin dernier. L'occasion pour Chantal Gonthier, Présidente, et Eric DALLE, Directeur Général, de présenter, à la lumière du bilan 2010, ce qui constitue les ambitions et les engagements de la MSA pour 2011-2015.

EVOLUTIONS DE LA PROTECTION SOCIALE, LA MSA PARTIE PRENANTE

Chantal Gonthier et Eric Dalle l'ont tour à tour évoqué : la MSA est partie prenante des débats liés aux évolutions de la protection sociale.

Au sein des Agences Régionales de Santé (ARS), créées en 2010, la MSA contribue à l'élaboration de la politique de santé sur les territoires, valorisant ses initiatives en termes de prévention, d'accès aux soins ou encore d'hébergement des personnes âgées et handicapées ...

Concernant la réforme des retraites, la MSA est intervenue dans les débats qui ont précédé le vote

définitif de la loi, pour attirer l'attention sur certaines situations spécifiques : celle des poly pensionnés et des salariés agricoles ayant eu de courtes périodes d'activité, celles des exploitants pour demander le passage à une retraite calculée sur les 25 meilleures années, ou encore l'attribution de la Retraite Complémentaire aux aides familiaux et conjoints collaborateurs. Ce dernier point a été pris en compte, de même qu'a été obtenue l'application aux exploitants agricoles du dispositif de retraite pour pénibilité.

QUALITÉ ET PROXIMITÉ AU SERVICE DES ADHÉRENTS ET DES TERRITOIRES RURAUX

80.000 personnes reçues

au sein de nos accueils administratifs et sociaux en 2010, près de 6000 visites à domicile, le bilan chiffré présenté par Eric Dalle parle de lui-même : la proximité est pour la MSA Sud Aquitaine, le « fil rouge » de sa politique de service aux adhérents. Dans un contexte incertain et générateur de fragilités diverses, Eric Dalle a insisté sur la nécessité de développer encore davantage une offre personnalisée et ciblée. En la matière, il a évoqué l'ouverture de l'Agence locale d'Aire sur l'Adour, la qualité de l'accueil physique comme téléphonique, ainsi que le développement des services en ligne au profit des particuliers et des entreprises: l'augmentation des échanges dématérialisés démontrant les

bénéfices de leur utilisation (fiabilité, gain de temps et simplification des démarches).

Cette culture de la proximité s'exprime aussi en direction des territoires ruraux, a rappelé Chantal Gonthier, « dont les besoins appellent de notre part la mise en place de réponses adaptées ». Des propos illustrés par les nouveaux projets de Maison de Santé Rurale accompagnés en 2010 par la MSA Sud Aquitaine, certains en voie de concrétisation, d'autres en réflexion, ou encore la création d'un foyer d'Accueil Médicalisé à Sauveterre de Béarn, dont la première pierre a été posée le 12 Juillet dernier (voir page 4).

LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG) ET LE PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE :

Deux outils « cadres » de l'action de la MSA pour 2011-2015

Tous les 5 ans, la MSA signe avec ses ministères de Tutelle une Convention d'Objectifs et de Gestion. A travers ce contrat, l'état s'engage sur les moyens alloués à la MSA pour la gestion de ses missions de service public et, en contrepartie lui fixe des objectifs de gestion et d'efficience du service rendu.

Ces objectifs sont ensuite déclinés au niveau de chaque MSA puis évalués régulièrement aux moyens d'indicateurs permettant d'apprécier leur degré de réalisation.

« Complémentaire de la COG, le Plan d'action Stratégique... », a précisé Chantal Gonthier, « est l'aboutissement d'une réflexion concertée, menée au sein de groupes de travail nationaux associant des Administrateurs centraux et Directeurs de caisse ».

Autour de 15 orientations de services, de développement et de performance collective, il est en quelque sorte la feuille de route qui doit permettre à chaque MSA d'avancer ensemble et au régime agricole de prouver sa cohérence et une gestion respectueuse des moyens accordés.



C'est à un auditoire particulièrement captif que s'est adressé Jean François Narbonne à Hagetmau, lors de l'Assemblée Générale. Professeur de toxicologie à l'université de Bordeaux et expert à l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, cet éminent scientifique est bien connu pour son franc parler et sa verve bigarrée du Sud Ouest. Extraits...

LA NAISSANCE DE L'ÉCOTOXICOLOGIE

« J'ai vécu les événements de 68, où est née la conscience des écosystèmes et on commençait à percevoir les effets négatifs d'un certain nombre d'évolutions de la société et leurs impacts sur l'homme et l'environnement. Les « 30 glorieuses », époque du plein emploi et de l'industrialisation ont généré de graves expositions de pollution sur l'homme. On s'est alors rendu compte que la science avait été utilisée en sens unique, avec l'idée que tout progrès était source de bonheur humain, alors qu'il peut aussi apporter de nouvelles maladies. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité m'engager et mettre mes connaissances au service de la santé de l'homme.

C'est dans les années 60 qu'on a, pour la première fois, mesuré les effets du DDT sur la reproduction des oiseaux. On a fait alors de nombreux dosages, sauf chez l'homme. Et ce n'est qu'avec la création de l'Institut de Veille Sanitaire en 1998 qu'on s'est intéressé aux effets sur la santé de l'homme et des travailleurs. Depuis 2006, on a démarré des suivis de populations et les résultats ont montré des impacts majeurs, tant le corps humain a une

mémoire de la pollution qu'on n'imagine pas ».

AGRICULTEURS ET PESTICIDES

L'utilisation des pesticides s'est beaucoup améliorée, et leur usage est désormais très réglementé. On a interdit beaucoup de substances actives, et les traitements se sont nettement réduits. De plus, dans une période de pression sur le prix des intrants, il y a un effet naturel à limiter leur usage. Le problème majeur est de savoir quel type de production on doit privilégier, en tenant compte des disponibilités environnementales et de notre écosystème. 80 % des fruits et légumes que nous consommons sont importés. On impose à nos agriculteurs des normes de plus en plus draconiennes et on importe des produits avec des molécules interdites chez nous. A force de chercher des produits moins chers, on provoque l'holocauste de nos civilisations, de nos cultures, de nos agriculteurs et de notre planète. Il faudrait arrêter cette course aux produits moins chers et revenir à une vraie politique qui donne une autre vision de notre société ».

POUR OU CONTRE LES OGM

« L'utilisation des OGM visait à continuer dans la voie d'une agriculture productiviste, et à diminuer l'utilisation des pesticides, ce qui est faux. Les OGM produisent leurs propres pesticides, et il faut souvent utiliser plus d'herbicides pour traiter les autres plantes qui sont devenues résistantes aux pesticides des OGM.

A l'heure actuelle, les OGM ne présentent pas davantage de risques sur l'homme ou les animaux que d'autres produits alimentaires. Par contre, leur utilisation n'est pas sans danger sur l'environnement, avec la diffusion de gènes de résistance et la perte de biodiversité.

La question des OGM ne se pose pas en termes de toxicité par ingestion pour l'homme mais concerne l'avenir de notre agriculture et l'évolution de nos systèmes agricoles ».



DES ÉLUS IMPLIQUÉS

La culture de la proximité est au cœur de l'action des élus de la MSA Sud Aquitaine. Ainsi le rapport mutualiste remis lors de l'Assemblée Générale s'est largement fait l'écho des initiatives qu'ils mènent sur leurs cantons, et dont la diversité : social, santé, prévention... illustre la réalité des besoins.

CRISES ÉCONOMIQUES ET FRAGILITÉS SOCIALES, LA MSA S'ENGAGE

L'année 2010 a encore été une année difficile pour l'agriculture des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. A ce titre, la MSA Sud Aquitaine a mobilisé l'ensemble des moyens techniques dont elle dispose de même qu'elle a mis l'accent sur la dimension humaine de l'accompagnement

C'est également en 2010 que les membres du Comité d'Action Sanitaire et Sociale (CASS) ont démarré leurs travaux d'élaboration du plan d'Action Sanitaire et Sociale. S'appuyant, comme l'ont précisé son Président, Alain Martin et sa Vice-Présidente, Charlette Laborde, sur l'expertise des Assistantes Sociales dans le recueil des besoins, une étude socio-démographiques des territoires et un bilan des partenariats, le CASS a défini deux orientations majeures :

- agir sur les fragilités des individus et des familles,
- lutter contre les fragilités des territoires ruraux.

La déclinaison opérationnelle de ces axes, au travers d'un plan d'actions pluriannuel, est actuellement en cours.

ACCOMPAGNEMENT DES CRISES AGRICOLES : PRISES EN CHARGE ET PLANS DE PAIEMENTS

Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (volet employeur)	208 bénéficiaires 462 000 €
Dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs (DACS AGRI)	1 506 bénéficiaires 3 303 561 €
Dispositif AGRIDIF (Fonds ASS MSA)	215 bénéficiaires 454 498 €
Montant total des remises de majoration de retard	1 195 947 €
Plans de paiement	2892 bénéficiaires

Prévention Santé

La Campagne Octobre Rose dans les campagnes..., à Peyrehorade

Le 19 Octobre prochain, la MSA Sud Aquitaine sera présente sur le Marché de Peyrehorade pour promouvoir le dépistage du cancer du sein en faveur des femmes de 50 jusqu'à 74 ans. Le dispositif, qui vise à lutter contre l'un des cancers féminins les plus fréquents, met en avant plusieurs bénéfices : la gratuité, la qualité, la régularité.

Si l'efficacité du dépistage a fait ses preuves, en terme de prévention individuelle et de santé publique, il reste encore «à entraîner» dans la démarche toutes celles chez qui ce réflexe n'est pas encore ancré dans les habitudes.

Aussi, le mois d'Octobre est-il pour la troisième année consécutive, sous le signe d'Octobre Rose. L'occasion de relayer autour de vous, auprès de vos épouse, mère, amie ou collègue, ce message : « le dépistage organisé du cancer du sein, dès 50 ans, c'est tous les deux ans ».



Territoires

La pose de la première pierre pour le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

C'est au cœur du Domaine de Coulomme et sur les terres dont est propriétaire la MSA Sud Aquitaine que la SCI Revicap, groupement d'Institutions de Retraite Complémentaire, a choisi de construire un établissement spécifiquement adapté aux personnes handicapées mentales vieillissantes. D'une capacité d'accueil de 30 personnes, la nouvelle structure viendra compléter l'offre d'hébergement et de soins des personnes âgées sur

ce territoire rural de Sauveterre de Béarn.

La pose de la première pierre a eu lieu le 12 Juillet dernier en présence de M. Hutin, Président de la SCI Revicap, Denise Saint Pé, Conseillère Générale du canton de Sauveterre, Francis Aussat, et Raoul Massetat, Présidents des deux Etablissements de Coulomme : l'ouverture du FAM étant prévue pour l'automne 2012.



Santé Sécurité au Travail

Equipements de Protection Individuelle : un « coup de pouce » pour les jeunes

Pour travailler dans de bonnes conditions de sécurité, les élèves et apprentis agricoles ou forestiers doivent acquérir un minimum d'équipements de protection : casque, bottes, chaussures, gants, combinaison, lunette... L'achat de cet équipement représente un coût non négligeable, particulièrement en période de rentrée scolaire.

La MSA Sud Aquitaine s'est donc associée aux groupes coopératifs Euralis, Maisadour, Lur Berri, aux coopératives SICA Soule et Garazi Baigorri pour proposer aux élèves et apprentis des établissements scolaires agricoles des conditions préférentielles à l'achat de ces Equipements de Protection Individuelle (EPI).

30 % DE RÉDUCTION

Au total, près de 2 000 bons de réduction ont ainsi été remis aux établissements scolaires agricoles des Landes et Pyrénées-Atlantiques. Ils sont à utiliser avant le 15 octobre, dans une centaine de points de vente des groupes coopératifs partenaires,

situés sur les départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques mais également en Dordogne, Gironde, Haute-Garonne, Gers et Hautes-Pyrénées.

La promotion de cette action par la MSA Sud Aquitaine répond à plusieurs objectifs:

- accompagner et protéger les élèves par le port des EPI lors de leurs stages en entreprise,
- sensibiliser les maîtres de stage sur la protection,
- diminuer les conséquences liées aux accidents de travail des jeunes en apprentissage.



POUR LES JEUNES INSTALLÉS AUSSI...

Depuis septembre 2011, les jeunes installés en agriculture peuvent également bénéficier d'une réduction de 30 % pour l'achat d'Equipements de Protection Individuelle.

Les Conseillers en Prévention des Risques Professionnels de la MSA Sud Aquitaine effectuent une visite chez tous les jeunes installés. Ils établissent à cette occasion un diagnostic des risques prioritaires.

Les jeunes installés reçoivent ensuite un bon de réduction pour acheter les équipements adaptés à leur activité et aux risques détectés.

Vie Mutualiste

> Les Commissions cantonales qui se déroulent actuellement sont l'occasion d'honorer l'engagement d'un certain nombre d'entre vous par la remise de la médaille d'honneur agricole. Il s'agit de:

- Arnaud BIDART de Bunus
- Anne-Marie CASTETS de Mees
- Francine DANDIEU de Brassempouy
- Sandrine DESPERES de Miossens
- André DONGIEUX de St Jean de Marsacq
- Geneviève HACHAGUER de Salies de Béarn
- Pierre LAVALLEE de Benquet
- Max LION de Saint-Agnet
- Bernadette PINQUE de Cheraute
- Bernard SAINT-JEAN d'Ainhoa

> La Rencontre d'Information Départementale aura lieu cette année dans les Pyrénées-Atlantiques, le 21 Novembre prochain, à Pau Euralis. Il s'agit de réunir, autour du Conseil d'Administration et des Comités Départementaux, l'ensemble de nos partenaires et Présidents cantonaux du département où n'a pas eu lieu l'Assemblée Générale.

LES MAGASINS PARTENAIRES DE L'ACTION :

Euralis Distribution, Point Vert, Lur Berri Gamm Vert, Lur Berri Comptoir Village, Gamm Vert, Jardinerie Maisadour, Verts Loisirs Équipement, Soumo et Sica Soule.